

# INFOLETTRE VALLORCINE

*Le fori fâ sourti lé ratoulivè dé vio tliochi.\**

## XIX<sup>e</sup> CHAMPIONNAT de SKI WALSER 2025 à VALLORCINE

Les 14,15 et 16 mars 2025 aura lieu à Vallorcine le XIX<sup>e</sup> Championnat international de Ski Walsler.

La commune accueillera plus 100 compétiteurs des différentes communautés Walsler d'Autriche, Suisse, Liechtenstein et potentiellement Italie. Nous espérons aussi que Vallorcine sera bien représentée.

Déjà une vingtaine de skieurs de l'Etoile du Buet assureront l'ouverture du Slalom Géant qui se déroulera sur le domaine Vallorcine Balme, sur une piste le long du télésiège Tk4 des Posettes, spécialement damée pour l'occasion, la matinée du samedi 15 Mars. La course sera commentée par notre talentueux speaker Thierry Ancey et l'aire d'arrivée est en haut de la télécabine.

Une vingtaine de dossards sont disponibles pour les Vallorcins d'ici et d'ailleurs. Pour cela il convient de réserver sur [Hello Asso](https://www.helloasso.com/associations/valorsna/evenement/s/19ieme-championnat-international-de-ski-vallorcine-mars-2025) : <https://www.helloasso.com/associations/valorsna/evenement/s/19ieme-championnat-international-de-ski-vallorcine-mars-2025>

Le pack comprend un dossard personnalisé, l'organisation de la course, l'apéritif de la remise des prix et un trophée (magnifiquement œuvré par Raphaël Ancey) pour les meilleurs temps de chaque catégorie... NB : la remontée mécanique n'est pas comprise dans ce pack.



## RÉNOVATION de la SALLE de LA RUCHE

Dans le cadre des réflexions menées sur la rénovation de la salle de La Ruche en partenariat avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), les Élus vont soumettre prochainement à tous les usagers de cette salle (personnel scolaire et périscolaire, agents techniques, associations...) un document permettant de savoir où le Conseil Municipal en est dans ses réflexions ainsi qu'un questionnaire afin de recueillir vos attentes.

Les personnes qui souhaitent donner leur avis peuvent également venir en Mairie où ces mêmes documents peuvent être consultés et retirés. Lorsque la salle des fêtes d'un village est rénovée, c'est l'ensemble de ses habitants qui doivent se saisir du sujet.



©Google images

## LOCATION de MEUBLÉS

Comme indiqué dans l'Infolettre #32, les propriétaires de meublés doivent enregistrer leur hébergement depuis le 1er janvier 2025 sur [www.valleedechamonix.declaloc.fr](http://www.valleedechamonix.declaloc.fr) ou en Mairie : il vous sera délivré un numéro d'enregistrement qui sera obligatoire à partir du 1er mai 2025.

## RECENSEMENT des FRONTALIERS

Si vous êtes frontalier, Suisse et / ou binational, vous devez vous faire connaître avant le 23 mai à l'accueil de la Mairie.

## PROCHAINES PERMANENCES DES ÉLUS

Les prochaines permanences des Élus auront lieu les samedis 12 avril et 10 mai.

## TRAVAUX de SÉCURISATION du CARREFOUR du COUTERAY

Comme vous avez pu le constater, les travaux de sécurisation du carrefour du Couteray ont débuté récemment. Cette première phase de travaux consiste en l'investigation approfondie de la qualité du terrain sur la route départementale en amont du carrefour du Couteray. Les travaux continueront sur cette zone afin de voir s'élever une paroi clouée permettant d'améliorer la visibilité et la sécurité du carrefour du Couteray avant l'été.

Ensuite, une deuxième phase prévue cet automne concernera la création du cheminement piéton sécurisé reliant le carrefour du Couteray à la gare du Buet.

Ces travaux font suite à l'implantation de la passerelle du Crétet et sont rendus possibles grâce au soutien financier du Conseil départemental de la Haute-Savoie et de l'État permettant d'atteindre 80% de subventions !

Dans ces travaux de sécurisation, une « zone 30 » sera implantée au niveau du carrefour du Buet et délimitée par deux plateaux surélevés. D'autres plateaux seront installés : au chef-lieu (accompagnés eux aussi d'une « zone 30 ») et aux Biolles dans le courant de l'année.



## AFFP (Association Foncière Pastorale et Forestière)

Jeudi 20 février s'est tenue l'assemblée générale de l'AFFP ; de nombreux sujets ont été abordés lors de cette rencontre et les Élus ont pu constater la présence de personnes ne faisant pas partie de l'AFFP mais soucieux et intéressés du devenir des activités agropastorales et forestières du territoire. C'est suite à plusieurs sollicitations que la commune se propose de vendre de petites parcelles agricoles ou forestières afin que les personnes sans foncier puissent s'intégrer dans la vie de l'association. Nous sous-estimons souvent la richesse de nos espaces naturels, il est apparu d'importance aux yeux des membres du Conseil Municipal et de l'AFFP que l'association puisse renforcer ses rangs.

Si vous souhaitez intégrer l'AFFP et donc acquérir le foncier nécessaire, vous pouvez adresser un courrier motivé à la Mairie.

## RALLYE de l'ALTERNANCE

La mission locale jeune Faucigny Mont-Blanc organise le Rallye de l'alternance le 1er avril 2025 de 8h30 à 13h. Le Rallye de l'alternance est un grand jeu mais aussi une matinée pour trouver un contrat d'apprentissage qui se clôture par un buffet. Cette opération mobilise 50 jeunes et 20 coachs qui les encadrent pour trouver des entreprises favorables à l'alternance.

Cette opération est ouverte aux jeunes de 16 à 25 ans en recherche de contrat en alternance, sur inscription au 04.50.89.72.30, avec un départ de l'une des missions locales (Bonneville, Cluses ou Sallanches).



\*Le printemps fait sortir les chauve-souris des vieux clochers (où elles ont hiberné).

## CARTE VIACHAM

Depuis le 8 février, il existe un nouveau support de la carte ViaCham doté d'un QR code qui permettra prochainement aux usagers de valider leurs déplacements en transports en commun, ainsi que leurs passages au centre sportif ou encore dans les médiathèques.

Si la carte existe toujours, la nouveauté est la possibilité de disposer de sa ViaCham sur son smartphone, grâce à une nouvelle application qui apportera également aux utilisateurs des informations sur tous les avantages liés à la carte, mais aussi sur l'actualité des partenaires.

Autre nouveauté : l'achat en ligne de la carte ViaCham dématérialisée est possible via l'application (disponible sur Android et Apple), mais aussi sur le nouveau site internet [www.viacham.com](http://www.viacham.com).

Un lien est ensuite envoyé à l'utilisateur qui n'a plus qu'à enregistrer sa ViaCham sur l'application.



## FONDS AIR BOIS ENR

Le dispositif fonds Air Bois EnR se poursuit jusqu'au 31 décembre 2025. L'aide financière du Fonds Air Bois EnR s'adresse à tous les particuliers qui souhaitent remplacer leur ancien appareil de chauffage au bois (antérieur à 2005 ou un foyer ouvert) dans leur résidence principale (achevée depuis plus de 2 ans) située sur l'une des 41 communes du périmètre du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la vallée de l'Arve. L'ancien appareil de chauffage au bois peut être remplacé par un appareil plus performant ou par une énergie renouvelable thermique ayant une fonction de chauffage.

Le Fonds Air Bois EnR c'est désormais jusqu'à 4000€ d'aide dans la limite des fonds disponibles, sous conditions de ressources et jusqu'à 80% du coût total TTC des travaux réalisés !

L'évaluation du PPA a fait ressortir que le Fonds Air Bois était une des actions contribuant à la réduction des particules. En effet, les émissions ont diminué de 27% sur la période du PPA2 (2019-2023) avec -74,2t pour les PM10 et -72,7t pour les PM2.5 (source : ATMO).

Retrouvez le dossier de demande d'aide en ligne : <https://www.fonds-air-bois.fr/demande-en-ligne/>

Et pour plus d'informations : [www.fonds-air-bois.fr](http://www.fonds-air-bois.fr).



© F. Coutagne

Pour vous abonner à l'Infolettre  
Envoyez votre adresse mail à :  
[population@vallorcine.fr](mailto:population@vallorcine.fr)  
Objet : Infolettre